

COMITÉ DES ORDRES PERMANENTS ET DES PRIVILÈGES

L'honorable M. King propose :

Que tous les sénateurs présents pendant cette session composent un comité pour prendre en considération les us et coutumes du Sénat et les privilèges du Parlement, et qu'il soit permis audit comité de s'assembler dans la Chambre du Sénat selon qu'il le jugera nécessaire.

(La motion est adoptée.)

Le Sénat s'ajourne à demain, à trois heures de l'après-midi.

SÉNAT

Mardi 20 mars 1945.

La séance est ouverte à trois heures de l'après-midi, Son Honneur le Président étant au fauteuil.

Prières; affaires courantes.

FEU LES SÉNATEURS CANTLEY ET BLACK

HOMMAGES À LEUR MÉMOIRE

A l'appel de l'ordre du jour.

L'honorable J. H. KING: Honorables sénateurs, avant de passer aux quelques travaux qui nous attendent, j'annonce à la Chambre le décès, survenu depuis notre dernière réunion, de deux de nos estimés collègues, l'honorable sénateur de New-Glasgow (l'hon. M. Cantley) et l'honorable sénateur senior de Westmorland (l'hon. M. Black).

L'honorable sénateur Cantley est mort chez lui à New-Glasgow, Nouvelle-Ecosse, le 24 février. Sa carrière publique fut longue et active. Tout jeune, il s'intéressa à l'exploitation des industries de la houille et de l'acier en Nouvelle-Ecosse et par la suite devint président de la Nova Scotia Mining Society. Pendant la dernière guerre, le gouvernement de l'époque utilisa ses connaissances et son expérience, et l'honorable sénateur fut le premier membre de la Commission canadienne des obus, établie en 1914. L'année suivante il devint président de la commission canadienne des ressources en munitions.

Bien connu dans les milieux industriels, le colonel Cantley est un ancien président de l'Association des manufacturiers canadiens. Il était aussi président honoraire de l'American Iron and Steel Institute, membre de la Société royale des arts, Londres, Angleterre, et membre associé de l'American Geographical Society. Au sein du premier conseil d'administration du National-Canadien, il représentait la Nouvelle-Ecosse.

L'hon. M. KING.

Il débuta en politique assez tard dans la vie, posant sa candidature au nom de son parti en 1921 dans la circonscription de Pictou. Il fut défait en cette occasion, mais il réussit en 1925, puis de nouveau en 1926 et en 1930. Il demeura député à la Chambre des communes jusqu'au 20 juillet 1935, date de sa nomination au Sénat.

Au nom de mes collègues et en mon propre nom, je désire exprimer à la famille éprouvée nos plus sincères condoléances.

Le sénateur Black est originaire de Sackville, Nouveau-Brunswick. Il fit ses études primaires à l'école publique de Sackville puis étudia à l'Université Mount-Allison. Il s'intéressa à son alma mater à titre de membre du bureau des régentes ainsi que de président du comité des finances.

Il se lança dans des entreprises commerciales sur une grande échelle non seulement dans son comté mais dans toute sa province natale. Il dirigeait l'importante société Joseph L. Black and Son, Limited, qui exploitait non seulement un magasin général mais aussi une grande entreprise de bois. Il fut également président de la New-Brunswick Telephone Company, poste qu'il ne résigna que récemment après l'avoir occupé pendant quelque vingt-cinq ans. En outre, il fut administrateur de la Maritime Life Assurance Company, de la Maritime Trust Company et de la Maritime Broadcasting Company. Il devint maire de Sackville en 1921 et représenta son comté à l'Assemblée législative de sa province. Au cours de la dernière guerre, il servit outre-mer avec le rang de major de brigade.

Nommé au Sénat en 1921, il en était depuis 24 ans l'un des membres les plus éminents. Tous les honorables sénateurs le connaissaient bien. Il participa activement aux délibérations de la Chambre et joua un rôle important dans les travaux en comité ayant présidé, pendant plusieurs années, le comité des banques et du commerce. Les services qu'il a rendus à la Chambre ont été, j'en suis sûr, vivement appréciés. C'était un homme de principe, qui n'hésitait pas à énoncer ses convictions en temps voulu. Il avait la parole facile, et on l'écoutait toujours avec intérêt.

Au nom de mes collègues et en mon propre nom, je désire exprimer à Mme Black et aux autres membres de la famille nos plus sincères condoléances.

L'honorable C. C. BALLANTYNE: Honorables sénateurs, nous pleurons aujourd'hui la perte de deux membres du Sénat très estimés et hautement appréciés, les honorables sénateurs Black et Cantley dont vient de parler l'honorable leader.

Le décès du sénateur Black me fut un rude coup. Il ne se portait peut-être pas aussi bien que d'ordinaire la dernière fois que nous